

Me Hélène Sicard L. LL

Avocate
Barrister and Solicitor

1255 carré Phillips, bureau 808
Montréal (Québec) H3B 3G1
Tél : 514 281-1720
Fax : 514 281-0678
helenesicard@videotron.ca

Montréal, le 26 novembre 2013

Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

À l'attention de Me Véronique Dubois

Objet : Dossier R-3854, Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2014-2015
Planification de l'audience, informations de Union des consommateurs (UC)

Chère consoeur,

Suite à votre lettre en date du 22 novembre 2013, vous trouverez ci-dessous les informations requises pour fin de planification de l'audience.

Moyens préliminaires

UC ne prévoit pas présenter de moyen préliminaire.

Temps requis pour l'adoption de la preuve

70 minutes

Liste et qualification des témoins

Marc-Olivier Moisan-Plante : économiste, analyste interne pour UC,
Viviane de Tilly : analyste sénior interne pour UC,
Co Pham : ingénieur, analyste sénior externe,
Jean-François Blain : analyste sénior externe

Les *curriculum vitae* des témoins sont joints à la présente.

Temps prévu pour contre-interroger

HQD: Panel 1 : 40 minutes
Panel 2 : 30 minutes
Panel 3 : 75 minutes
Panel 4 : 60 minutes

Intervenants : 5 minutes pour chacun

Me Hélène Sicard

Politique financière

UC n'a pas d'objection à ce que le Distributeur ne présente pas de témoin sur la politique financière (HQD-3, documents 3.1 et 3.2)

Temps prévu pour argumentation

1 heures 15 minutes

Autres commentaires

Nous soulignons dès à présent que nous entendons contre-interroger le Distributeur sur la pièce HQD-1 document 4.2, B-0076, qui présente entre autre la prévision des besoins de 2014 à 2027. UC se questionne à savoir si les questions sur la prévision des besoins de 2014 à 2027 doivent être adressées au Panel 3 ou au Panel 4.

De plus relativement aux approvisionnements de l'année témoin 2014, les questions de UC porteront entre autres sur

- Les volumes et coûts des approvisionnements post patrimoniaux;
- Les volumes et coûts des surplus d'approvisionnements avant moyens de gestion;
- L'identification, la justification et la priorisation et les coûts des moyens de gestion des surplus;
- Les volumes et coûts des surplus d'approvisionnement après moyens de gestion;
- L'incidence tarifaire (\$) des surplus d'approvisionnements et des moyens de gestion des surplus.

En ce qui concerne les sujets ci-dessus mentionnés, nous demandons que le Distributeur s'assure de la disponibilité de témoins en mesure de fournir des réponses précises et complètes sur chacun de ces sujets. Nous demandons également au Distributeur de nous indiquer si les questions sur ces sujets devraient être adressées au Panel 3 ou au Panel 4 ou aux deux panels.

Nous avisons également la Régie que selon les réponses obtenues relativement à ces questionnements le temps prévu pour les contre interrogatoires des Panels 3 et 4 pourra être inter changé.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consoeur, mes salutations distinguées



Me Hélène Sicard

p.j.

c.c. Me Éric Fraser (HQ)
Marc-Olivier Moisan-Plante (UC)
Viviane de Tilly (UC)
Co Pham
Jean-François Blain
France Latreille (UC)